



Licenciement pour inaptitude

Par **sarah**, le **13/12/2009** à **16:25**

Bonjour,

En arrêt dde travail depuis le 20/04/2009, j'ai été déclarée inapte a la suite de la deuxieme visite a la medecine du travail procedure respectée.

Etant déléguée du personnel j'ai eu une enquete contradictoire avec l'inspection du travail celle ci accepte mon licenciement.

J'attends ma lettre de licenciement, par contre j'ai trouvé un nouvel emploi a mi temp et je dois prendre mon poste le 16/12/2009.

Je ne pourrais pas effectué mon préavis.

Ai je le droit de prendre ce poste???

Merci de vos reponses, cdt.